

■ Journée énergies renouvelables le mercredi 6 février

Photovoltaïque et éolien en agriculture

Répondant aux préoccupations relatives à l'environnement et à la sécurité d'approvisionnement, la France s'est engagée à travers divers textes nationaux et européens à accroître sa production d'électricité d'origine renouvelable. Pour permettre ce développement, elle s'est dotée d'un dispositif législatif et réglementaire basé sur l'obligation d'achat par les distributeurs de l'électricité renouvelable produite à un tarif fixé par l'Etat.

Les agriculteurs sont les plus anciens utilisateurs des énergies renouvelables, en particulier celles du vent et du soleil (serre et solaire thermique, productions végétales, moulins à vent...). Leur association au développement de l'utilisation d'énergie renouvelable constitue donc une évolution naturelle, facilitée par l'impact limité sur l'exploitation des installations et permettant une diversification compatible avec l'activité agricole préexistante.

La journée d'information qu'organise la chambre d'agriculture le 06 février prochain sera donc consacrée à deux types de production d'énergie renouvelable: l'éolien et

le photovoltaïque, et à leur mise en œuvre au sein des exploitations agricoles.

Plusieurs intervenants seront présents, d'une part pour expliquer les principes de ces deux modes de production d'électricité et le cadre réglementaire qui les concerne puis, d'autre part pour répondre aux nombreuses interrogations. Des visites d'installations éolienne et photovoltaïque sont également prévues afin de présenter concrètement les dispositifs.

Intervenants:

Eolien:

- Hervé Harel, installateur éolien, société Harel SARL,

- Victor Lumineau, conseiller énergies au Ceder,

- Emmanuel Jeanjean, conseiller éolien à Rhônalpénergie-environnement,

Photovoltaïque:

- Emmanuel Dubois, installateur photovoltaïque, société Enersun,

- Ronan Calard, conseiller énergies au Point info énergies de l'Adil 26,

- Noémie Poize, conseillère photovoltaïque à Rhônalpénergie-environnement,

Edmond Tardieu, responsable professionnel du dossier « énergies renouvelables » à la chambre d'agriculture de la Drôme et Anne Le Lez, chargée de missions, ainsi que l'ensemble des intervenants vous donnent rendez-vous le 6 février à partir de 8h30 au Centre d'étude forestières et agricoles de Montélimar (fléchage sur le site du Cefa « photovoltaïque et éolien »).

Programme de la journée

8h30 Accueil
9h00 Eolien - début de la réunion d'information
11h30 Visite de l'installation éolienne
13h00 Repas
14h30 Photovoltaïque - début de la



réunion d'information

17h00 Visite de l'installation photovoltaïque

18h00 Fin de la journée

Cette journée est gratuite pour les agriculteurs.

Vous avez la possibilité de venir la journée complète ou la demie-journée de votre choix.

Pour ceux qui ne participeraient qu'à l'après-midi, rendez-vous au Cefa à 14h00.

Pour plus de convivialité, nous prévoyons de manger ensemble, aussi, il vous sera demandé de vous inscrire en début de journée.

Enfin, pour faciliter l'organisation, merci de confirmer votre participation à la chambre d'agriculture de la Drôme, auprès de Anne Le Lez au 04 75 83 90 18, alelez@drome.chambagri.fr.

Sommaire

- 2 : Info départementale
- 3 : « Une autre Provence »
Etiquetage des produits
- 4 : MFR de Mondy
FN Ovine
- 5 : Viticulture
- 6-7 : Dossier
bâiments d'élevage
- 8 : Info Plus
- I : Infos régionales
- II : Infos professionnelles
- III : Infos nationales